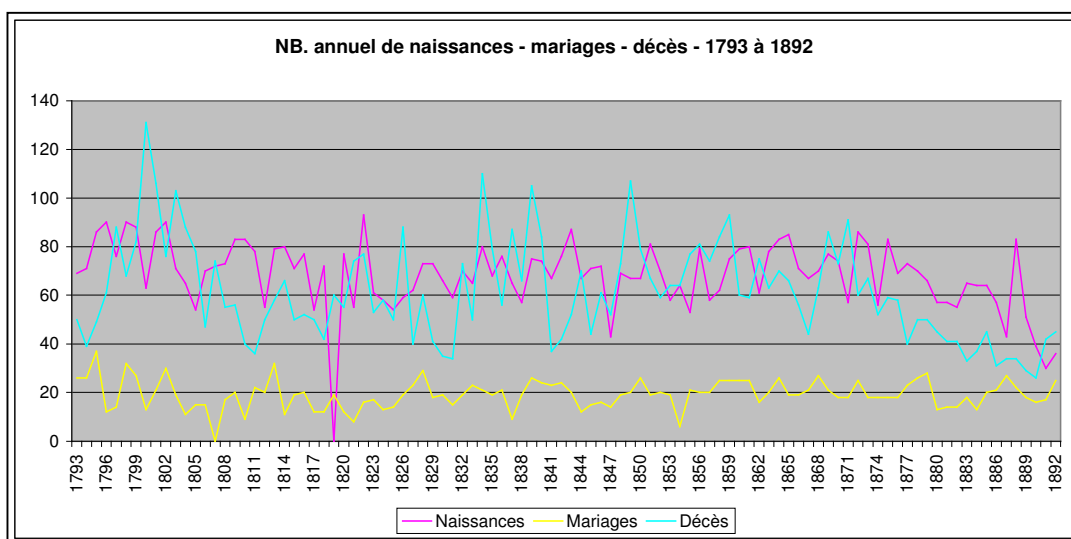


Jean MARION  
Christian PALVADEAU

# RYTHMES DEMOGRAPHIQUES A LINARDS 1793-1892



<http://linards.ifrance.com>

## AUTRES PUBLICATIONS

- 1996 N°1 Le presbytère de Linards, 1668 - 1913
- 1996 N°2 (Epuisé)
- 1997 N°3 Les routes de Linards, 1788 - 1913
- 1997 N°4 Découvertes archéologiques à Linards depuis 1840
- 1998 N°5 L'insurrection de Linards, 6 décembre 1851
- 1998 N°6 L'impôt de 1789, taille, rentes et dîmes à Linards à la veille de la Révolution
- 1999 N°7 Le village et prieuré du Duveix de 1100 à 1914 et *Les Forts* de Mazermaud
- 1999 N°8 Essai de chronologie et de toponymie de la commune de Linards
- 1999 N°9 Les archives notariales de Linards, 1767 – 1789
- 2000 N°10 Les bâtiments publics de Linards, Vol. 1  
L'église, les cloches, les cimetières, les places publiques, les écoles, la mairie.
- 2000 N°11 Les bâtiments publics de Linards, Vol. 2  
Les écoles et la mairie, la bascule, les lavoirs, la poste, la gare, le monument aux morts
- 2000 N°12 Seigneurs et tenanciers de Meyrat aux XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles
- 2000 N°13 La Révolution et ses conséquences à Linards, 1789 – 1851
- 2001 N°14 Les possessions ecclésiastiques à Linards des origines à 1789
- 2001 N°15 La vie quotidienne au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les inventaires du notaire de Linards
- 2001 N°16 La commune de Linards d'après les plans du XVIII<sup>e</sup> siècle
- 2002 N°17 Terre et société à Linards d'après l'Etat des fonds de 1754 et micro-toponymie
- 2003 N°18 Faits divers et société à Linards, 1848-1914
- 2003 N°19 Vie et personnels politiques à Linards, 1800-1914
- 2004 N°20 Rythmes démographiques à Linards au XVIII<sup>e</sup> siècle
- 2005 N°21 Le régime féodal à Linards, 1354 – 1789
- 2006 N°22 Les linardais devant la justice au XIX<sup>e</sup> siècle

## SOMMAIRE

	Page
Introduction	4
Naissances	5
Mariages	9
Décès	17
Epidémie de 1865	22
Conclusion	26
Annexe – Nombre annuel d’actes d’état civil	29
- Quelques décès notables	30

**Conventions typographiques :**

Nous présentons autant que possible l'intégralité des sources que nous utilisons.

*Les passages en italiques sont des citations d'un document original.*

Les textes encadrés sont des transcriptions intégrales du document original, orthographe et ponctuation parfois restituées pour en faciliter la lecture.

## INTRODUCTION

Nous avons étudié dans notre numéro 20 le régime démographique de la paroisse d'après les registres paroissiaux conservés depuis 1739 jusqu'à 1789, avec quelques considérations portant sur la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, basées sur les registres paroissiaux incomplets de cette période.

Nous complétons ici l'étude démographique de la commune sur le siècle suivant sur la base des registres de l'état civil disponibles depuis 1793, donc jusqu'à 1892.

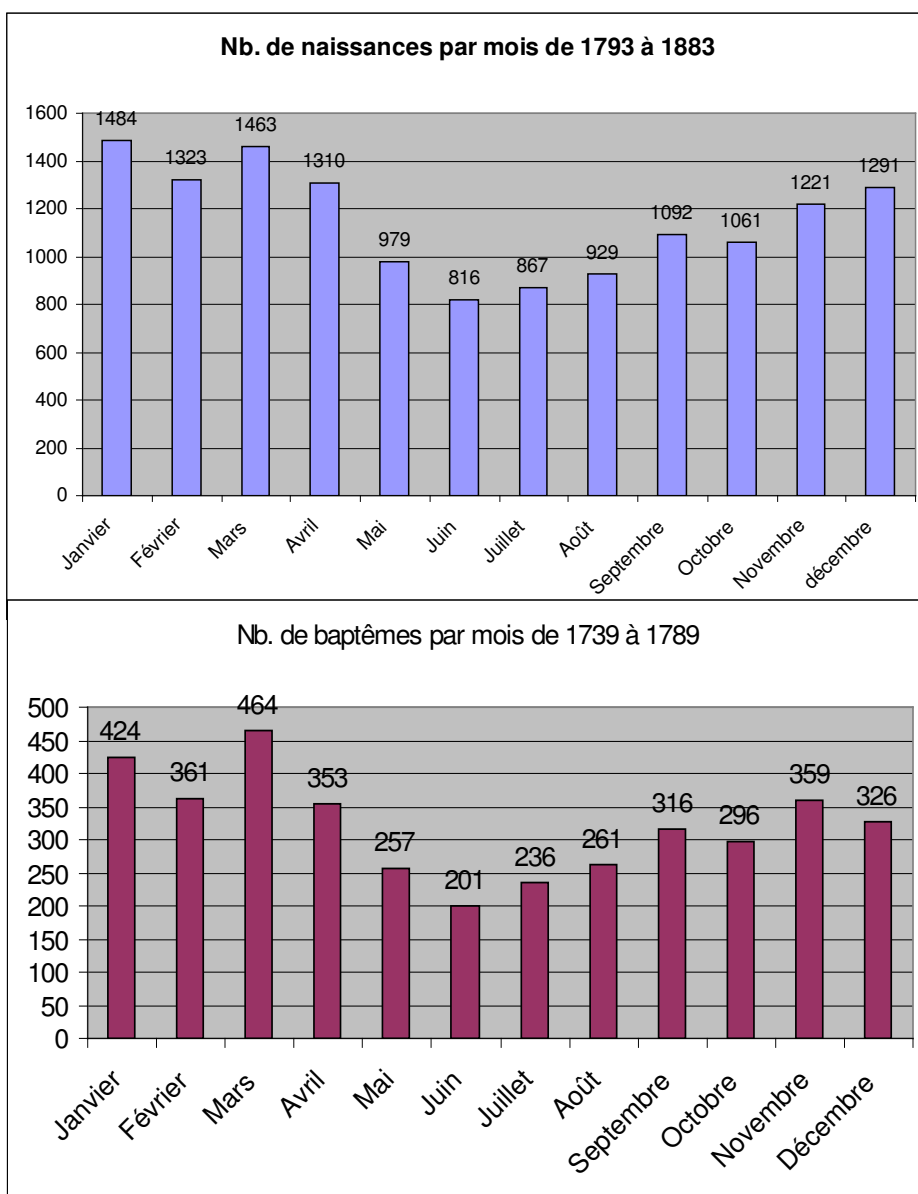
Comme pour la période précédente nous établirons le rythme saisonnier et annuel des naissances (donc des conceptions), des décès et mariages et l'évolution du régime démographique par juxtaposition de ces trois valeurs.

Nous chercherons en particulier à déterminer à quelle période s'est effectuée la transition entre régimes démographiques ancien et moderne, la persistance ou l'abandon des habitudes (ou le rejet des prescriptions religieuses) en matière de choix des périodes de conception et de mariages, et la persistance des rythmes saisonniers des décès et de l'espérance de vie liés aux conditions sanitaires et nutritionnelles.

## LES NAISSANCES

### Le rythme saisonnier des naissances

Durant la majeure partie du XIX<sup>e</sup> siècle les naissances connaissent, comme au siècle précédent, un mouvement saisonnier très prononcé, avec une moyenne mensuelle de 1300 à 1500 en hiver (décembre à avril, cumul des années de 1793 à 1883), et seulement 800 à 1100 par mois de mai à octobre. Les mois de juin et juillet comptent le minimum de naissances (816 et 867), les mois de janvier le maximum (1484 et 1463).

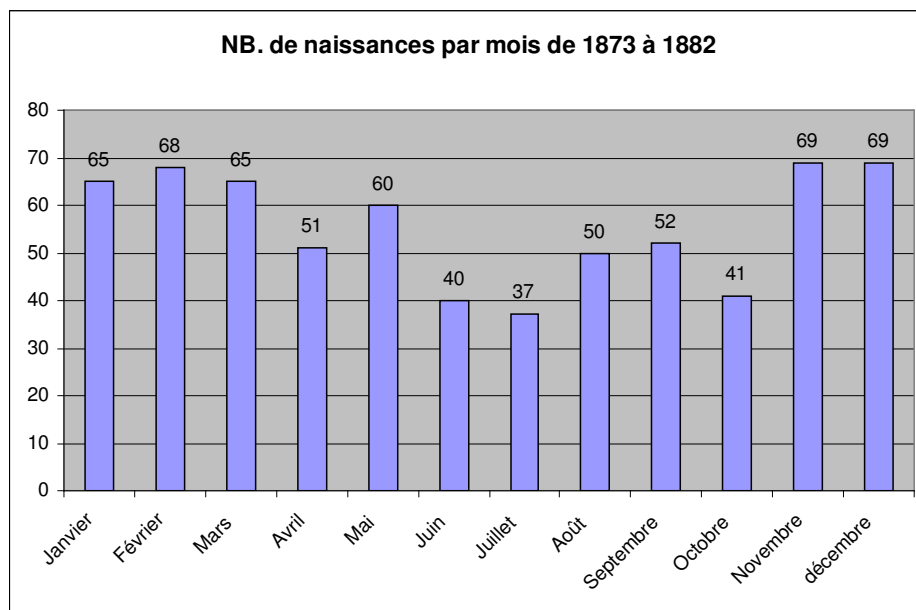


De ce point de vue le comportement des linardais semble identique à celui de leurs ancêtres du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme l'indique la juxtaposition des graphiques ci-contre.

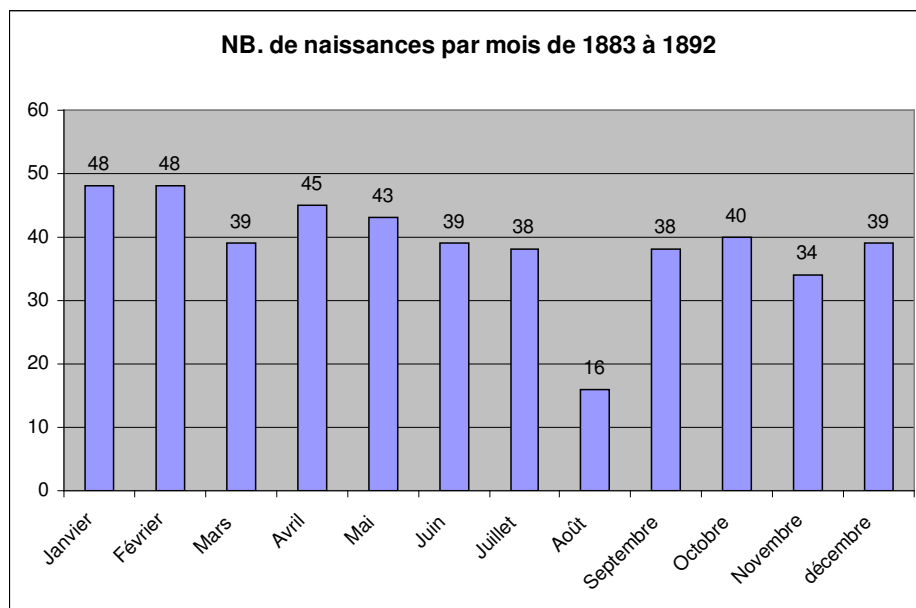
On observe cependant une certaine réduction de l'amplitude des variations: le nombre de naissances en mars, mois du maximum au XVIII<sup>e</sup>, était de plus du double (230%) de celui de juin, mois du minimum; au XIX<sup>e</sup> siècle l'écart entre le maximum et le minimum n'est que de 179%.

Nous essayerons de préciser le moment où survient une telle inflexion.

Durant la décennie 1873 à 1882 les rythmes mensuels restent très semblables à ceux de l'ensemble de la période, avec deux fois plus de naissances en février qu'en juillet :



Au cours de la décennie 1883 à 1892 au contraire le cumul mensuel des naissances se rapproche de la régularité, à l'exception d'un minimum remarquable en août, difficile à expliquer. Il est manifeste cependant que les rythmes traditionnels des conceptions, maintenus jusqu'après 1870, sont nettement abandonnés durant les deux dernières décennies.

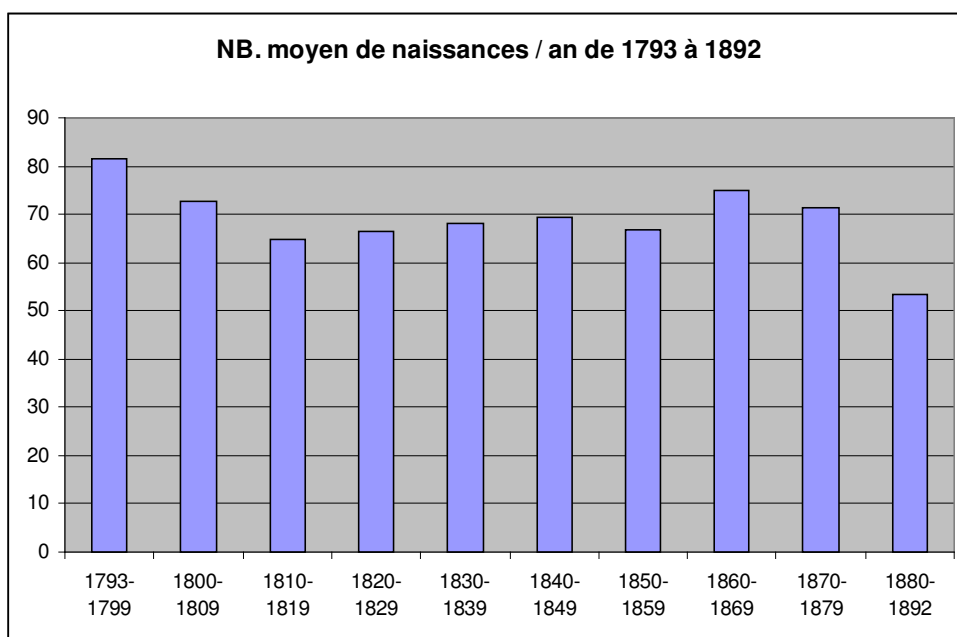


## Les naissances au cours du siècle

Le nombre total de naissances dans la commune de 1793 à 1893 s'élève à 6819, soit une moyenne annuelle de 70,7.

On note dans le tableau ci-dessous une nette évolution entre la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle et les suivantes, avec 81,4 naissances par an sous la Révolution contre moins de 70 durant presque toutes les décennies suivantes.

Au contraire la dernière décennie étudiée voit une chute brutale du nombre de naissances avec 53,2 seulement de moyenne annuelle.



Décennie	Nombre moyen de naissances par année	Variation
1793-1799	81,4	+15,2
1800-1809	72,7	+2,8
1810-1819	64,9	-8,2
1820-1829	66,5	-5,9
1830-1839	68,1	-3,7
1840-1849	69,3	-1,9
1850-1859	66,7	-5,6
1860-1869	75,1	-6,2
1870-1879	71,5	-1,1
1880-1892	53,2	-24,7

Sans cette dernière période, la moyenne annuelle de 1793 à 1879 serait donc égale à celle de 74 constatée dans la période 1740-1789, comme indiqué dans le tableau suivant :

Décennie	Nombre moyen de baptêmes par année	Variation
1740-1749	78,7	+ 4,7
1750-1759	75,9	+ 1,9
1760-1769	72,4	- 1,6
1770-1779	68,8	- 5,2
1780-1789	81,8	+ 7,8
Moyenne	74	

On constate donc là encore un changement manifeste de comportement après 1880.

On ne peut que rapprocher cet élément statistique du recours généralisé aux pratiques abortives dans les années 1882-1892, par toutes les catégories sociales du canton, révélées par le procès en assises des *avortements de Linards* en 1895<sup>1</sup> ; un chroniqueur judiciaire n'écrivait-il pas : ... *les médecins-vaccinateurs et les sages-femmes chargées de ce même service ne pouvaient s'empêcher de signaler la diminution effrayante des naissances dans la vaste contrée où travaillaient les deux acolytes.*

---

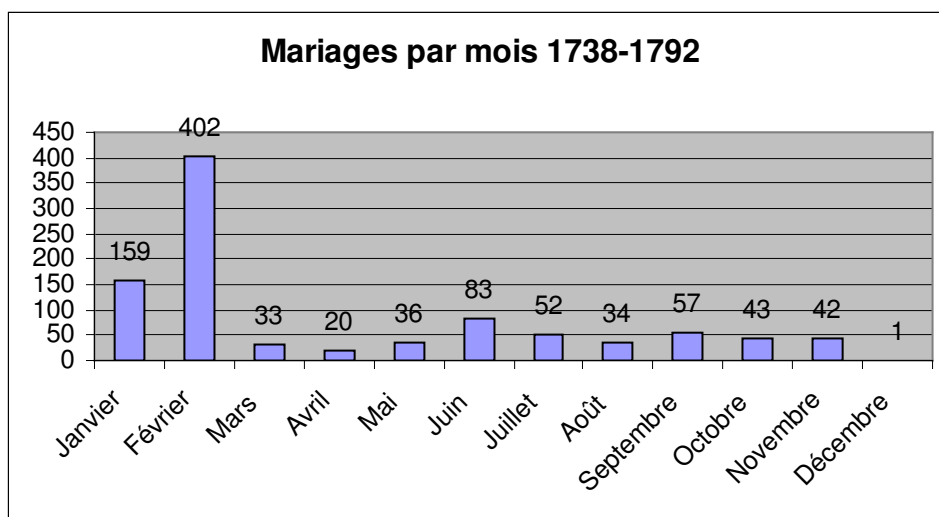
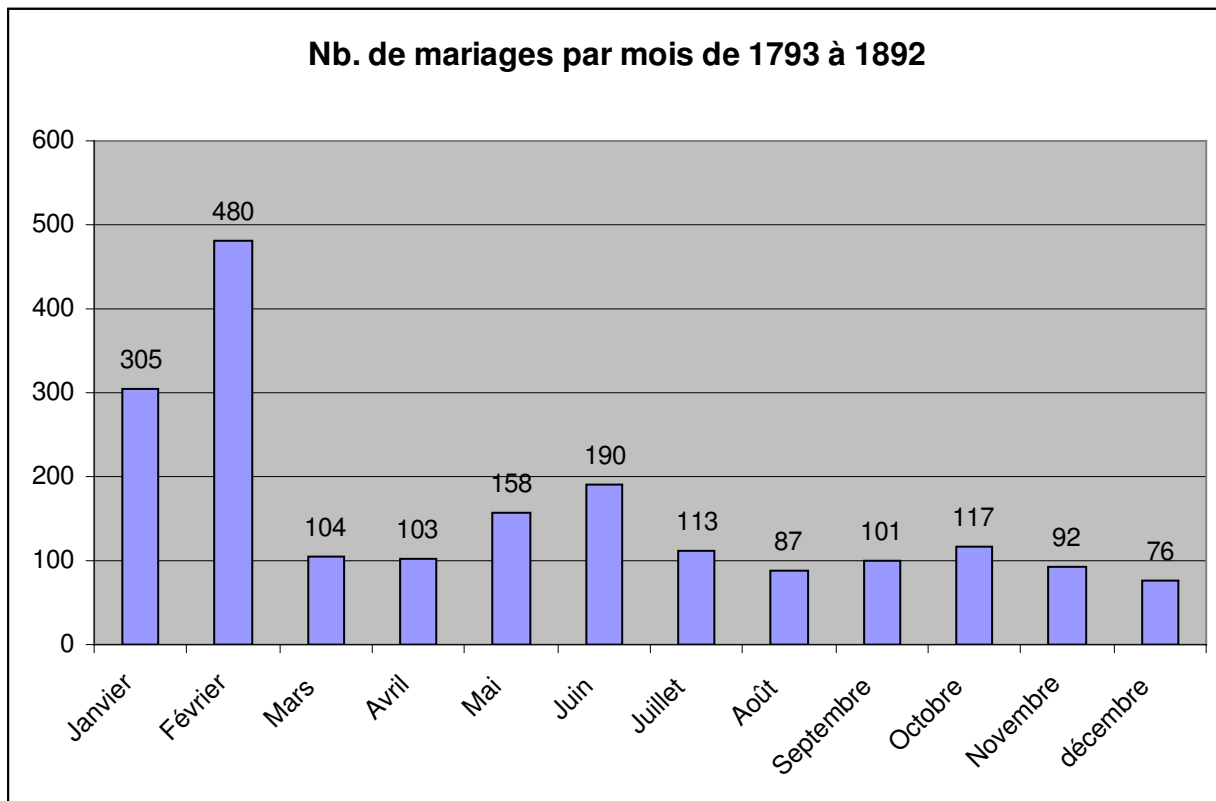
<sup>1</sup> Cf. notre n°22 *Les linardais devant la justice au XIX<sup>e</sup> siècle*



## LES MARIAGES

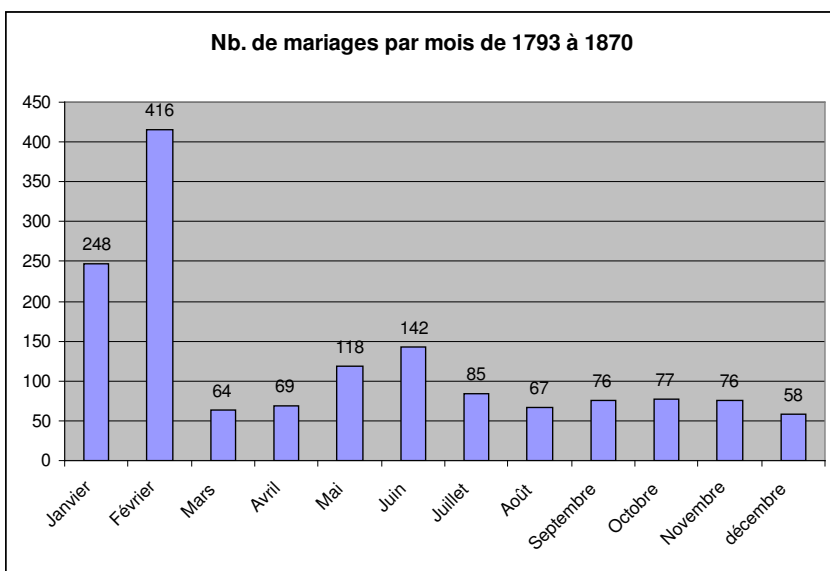
### Rythmes saisonniers

Au XIX<sup>e</sup> siècle se maintient la forte périodicité mensuelle des unions constatée aux siècles précédents, avec une préférence marquée pour la période de mi-janvier et février, et une période favorable secondaire en mai-juin :

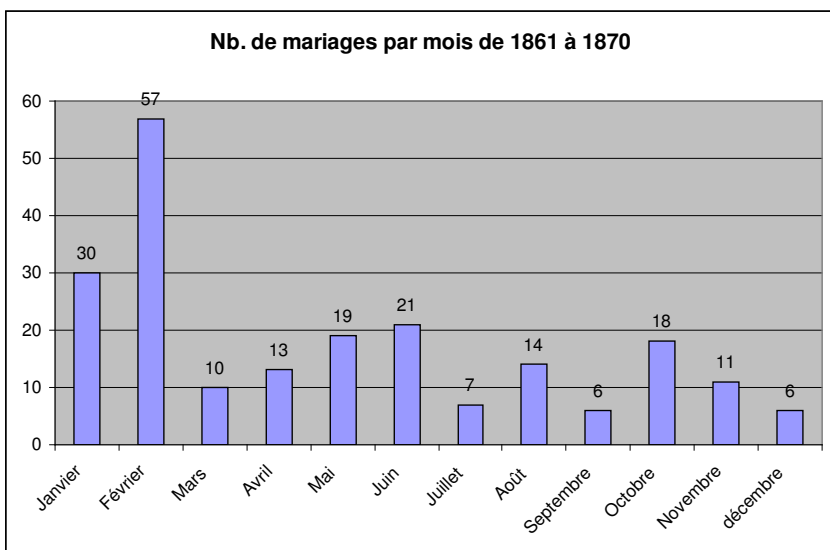


La proportion de mariages en janvier-février par rapport au total est cependant un peu plus faible durant la période 1793-1892 (40%) que durant la période 1738-1792 (58%).

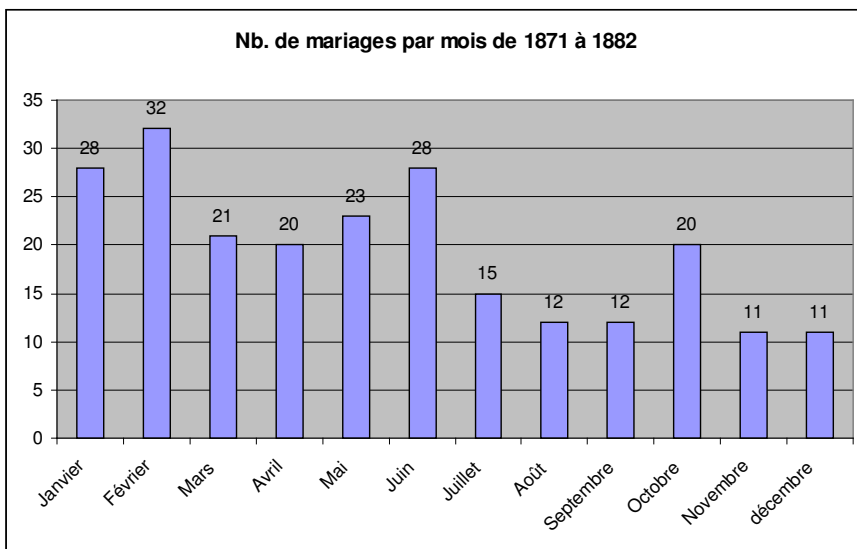
Nous essayerons de déterminer si un changement de comportement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle peut expliquer cette évolution.



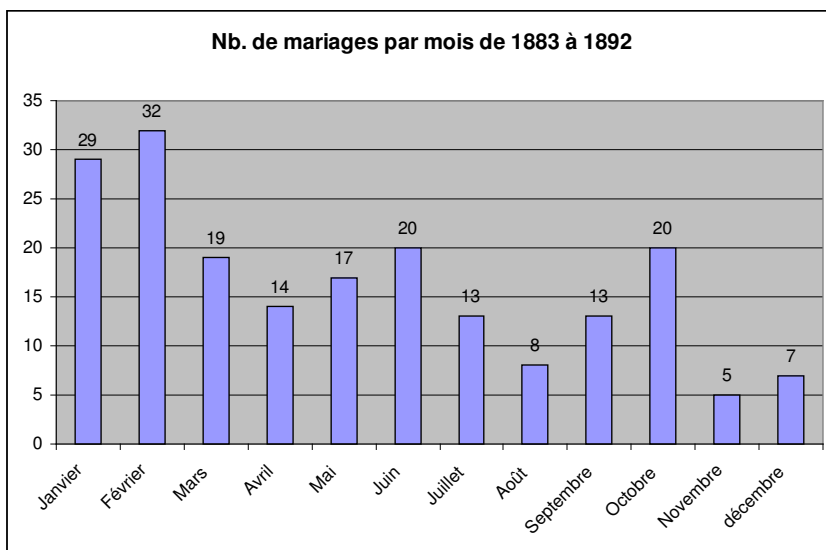
De 1793 à 1870 la répartition traditionnelle reste largement en vigueur avec 44% de mariages en janvier-février, mais avec déjà un recul par rapport aux 58% du XVIII<sup>e</sup> siècle.



De 1861 à 1870 en effet une légère dégradation du modèle ancien apparaît avec 41% de mariages seulement en janvier-février, tandis que les maxima secondaires de mai-juin restent sensibles.



Mais la décennie 1871-1882 rompt brusquement avec la tradition ; si le premier semestre reste privilégié, les deux premiers mois ne réunissent plus que 21% des mariages ; le maximum secondaire de juin reste visible tandis que l'interdit des mois de mars-avril n'est plus respecté.

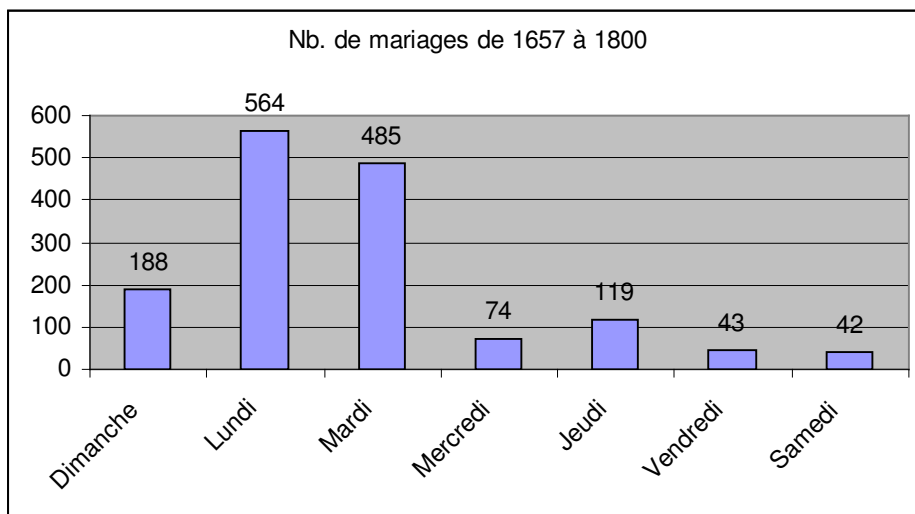


Curieusement un certain retour aux comportements anciens semble se produire à la fin de la période, où janvier- et février rassemblent à nouveau 30% des mariages.

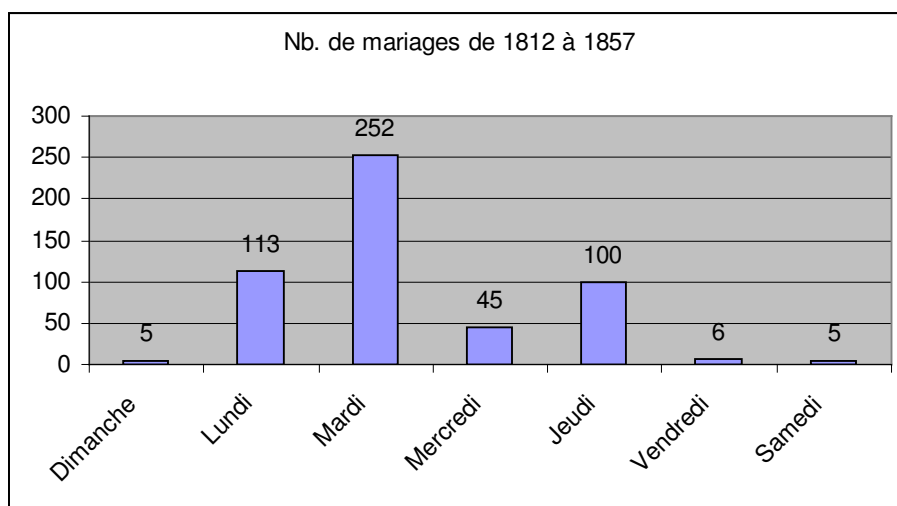
On en conclura qu'une rupture avec les comportements traditionnels, et notamment l'abandon par une partie de la population de l'interdit pesant sur la période du carême (avec le rattrapage induit en juin), se produit dès 1870, plus tôt donc qu'en ce qui concerne les conceptions. On peut penser que le maintien jusqu'à la fin du siècle d'une préférence secondaire pour le début de l'automne est lié au rythme maintenu des travaux agricoles.

## Le jour du mariage

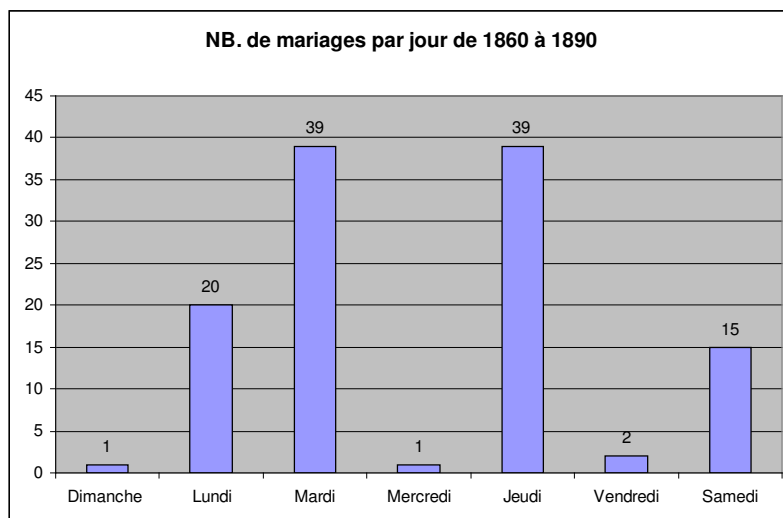
Nous avons relevé au XVIII<sup>e</sup> siècle une inégale répartition des mariages selon les jours de la semaine : de 1657 à 1802, 69% des unions sont célébrées le lundi et le mardi.



Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de 1812 à 1857, on constatait une nette évolution avec toujours 69% de mariages les lundi et mardi, mais une inversion en faveur de ce dernier : 252 unions sur 526 sont célébrées le mardi, soit la moitié, alors que le lundi était légèrement préféré avant 1789 ; le dimanche est maintenant totalement prohibé :



Un sondage concernant une année sur cinq de 1860 à 1890 fait apparaître une nette évolution des habitudes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, peut-être surprenante :

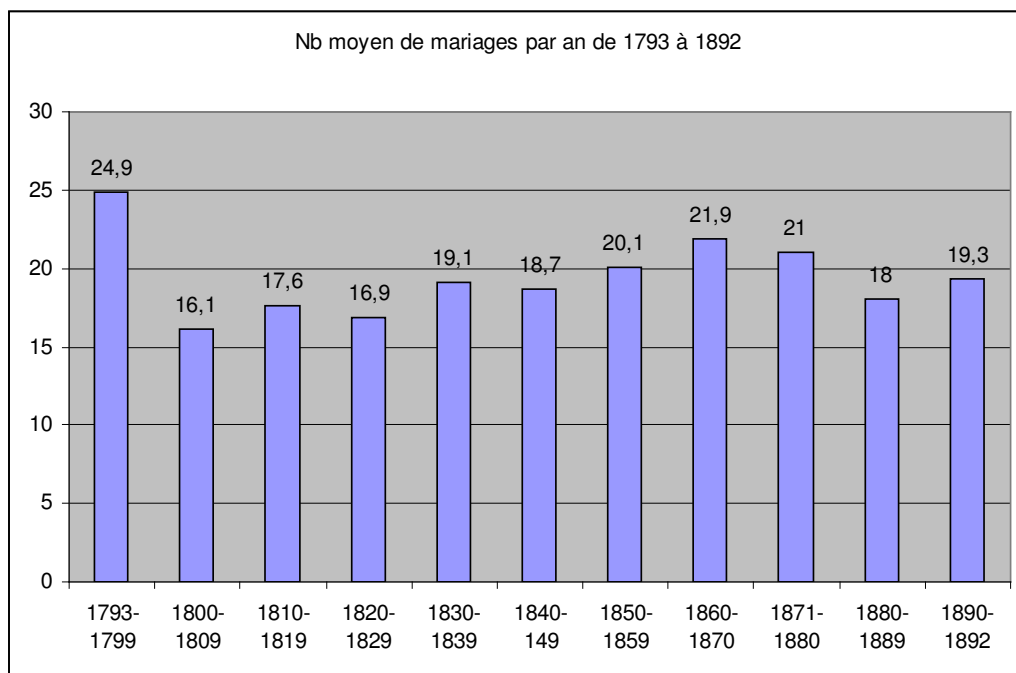
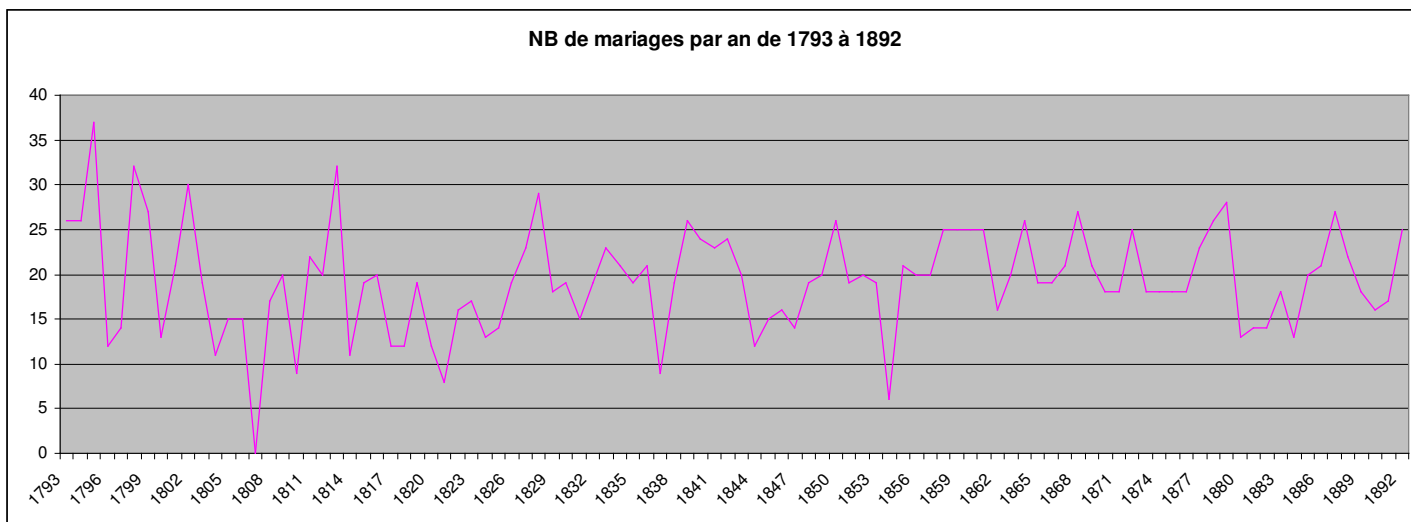


La préférence pour certains jours de la semaine reste aussi forte qu'auparavant, mais le jeudi a maintenant autant de faveur que le mardi, et totalisent ensemble 60% des unions, le lundi passant à la troisième place. On notera surtout que les mercredi, vendredi et dimanche restent quasi totalement prohibés.

Nous ne disposons pas d'explication satisfaisante pour l'ensemble de ces choix (ou plutôt ces refus) de jour de mariage, à l'exception des dimanche et jeudi : l'église se réservait le dimanche pour le culte, tandis que la préférence pour le jeudi est probablement induite par la généralisation de la scolarité et du jeudi de congé des élèves ; cependant le refus systématique du mercredi et du vendredi restent à élucider, même si une connotation néfaste fort ancienne est sans doute en cause.

### Les mariages au cours du siècle

Comme au siècle précédent, le nombre annuel de mariages à Linards varie considérablement, de 6 à 37 pour une moyenne générale de 19,2 (soit 1926 mariages enregistrés en 100 ans), presque égale à celle de 18,8 constatée de 1738 à 1802.



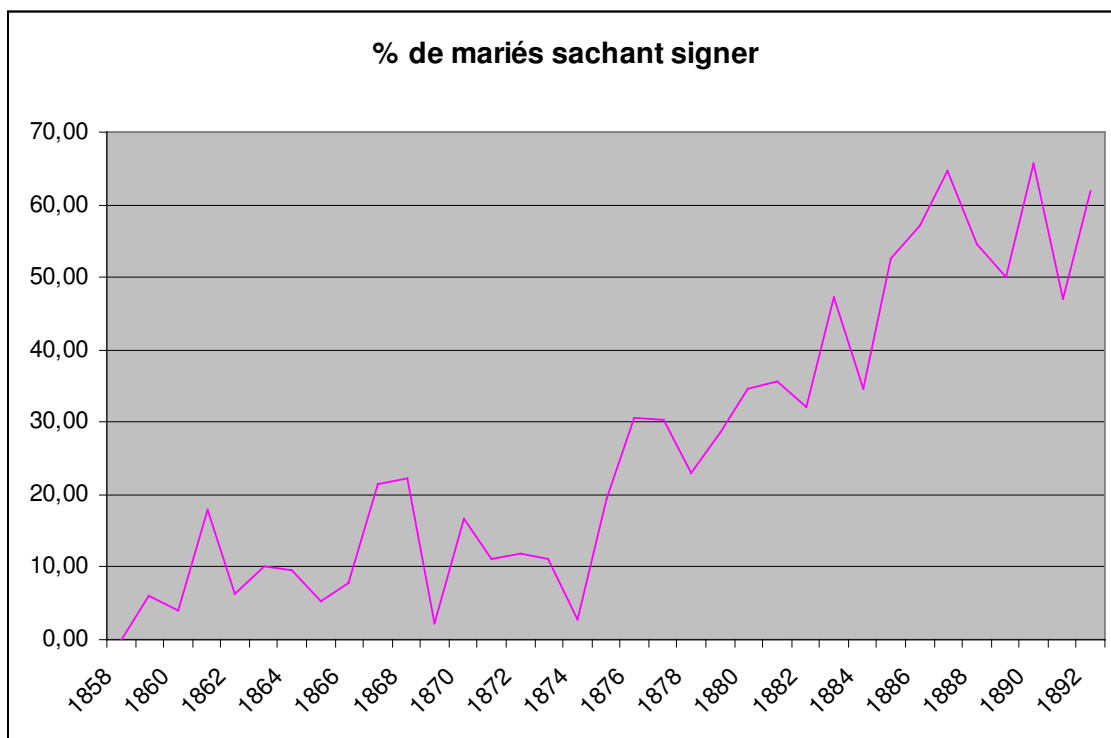
La faiblesse de la population concernée conduit à établir plutôt des statistiques significatives sur des regroupements décennaux : le tableau ci-contre indique le nombre moyen de mariages par an par périodes de 10 ans.

Mise à par la période révolutionnaire pendant laquelle nous pensons que les jeunes hommes ont cherché à se marier dès que possible pour échapper à la conscription, avec le rattrapage induit lors des années suivantes de l'Empire, on ne peut noter qu'une régulière mais faible augmentation du nombre d'union jusqu'en 1870, suivi d'une inversion de tendance dès cette date, correspondant à l'évolution générale de la population dont le repli se manifeste ainsi dès le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

### L'alphabétisation dans les actes de mariage

Sur les 9628 actes de tous types étudiés au XVIII<sup>e</sup> siècle, on trouvait 206 signatures, soit un taux d'alphabétisation voisin de zéro. On notait cependant une légère évolution en fin de période en passant, pour la décennie 1750-1759 de 28 signatures à 74 signatures pour la décennie 1780-1789 indice d'une certaine diffusion de la pratique de l'écrit parmi les couches favorisées uniquement.

Un relevé des 377 signatures apposées par l'un ou l'autre des 1434 mariés lors des 717 unions célébrées de 1858 à 1892 fait apparaître une très rapide progression de l'alphabétisation à partir de 1876 :



On passe alors d'un taux de 10%, guère plus élevé que sous l'Ancien Régime, à 30% jusqu'à 1883, puis rapidement 55% à partir de 1890. Compte tenu de l'âge des époux, il faut considérer que cette progression correspond à une scolarisation régulière organisée depuis le début du Second Empire (des mariés alphabétisés de la période 1875 à 1890, âgés de 20 ans environ, ont du être scolarisés dans les années 1860 à 1875 environ).

Un progrès considérable avait donc été réalisé sous ce régime, bien que le premier instituteur issu d'une école normale ait été nommé en 1848 ; l'essentiel est qu'en dépassant les 30 % de signataires, une pratique (même réduite) de l'écrit atteignait nécessairement pour la première fois les paysans.

Nous avons déjà noté que parmi les témoins très majoritairement féminins interrogés lors de l'affaire des avortements de Linards en 1892-1895, 70% des moins de 30 ans savaient signer, contre 8% seulement des plus de 30 ans. Une scolarisation massive bien que non obligatoire avait donc commencer à produire ses effets dès avant les lois Ferry.



## LES DECES

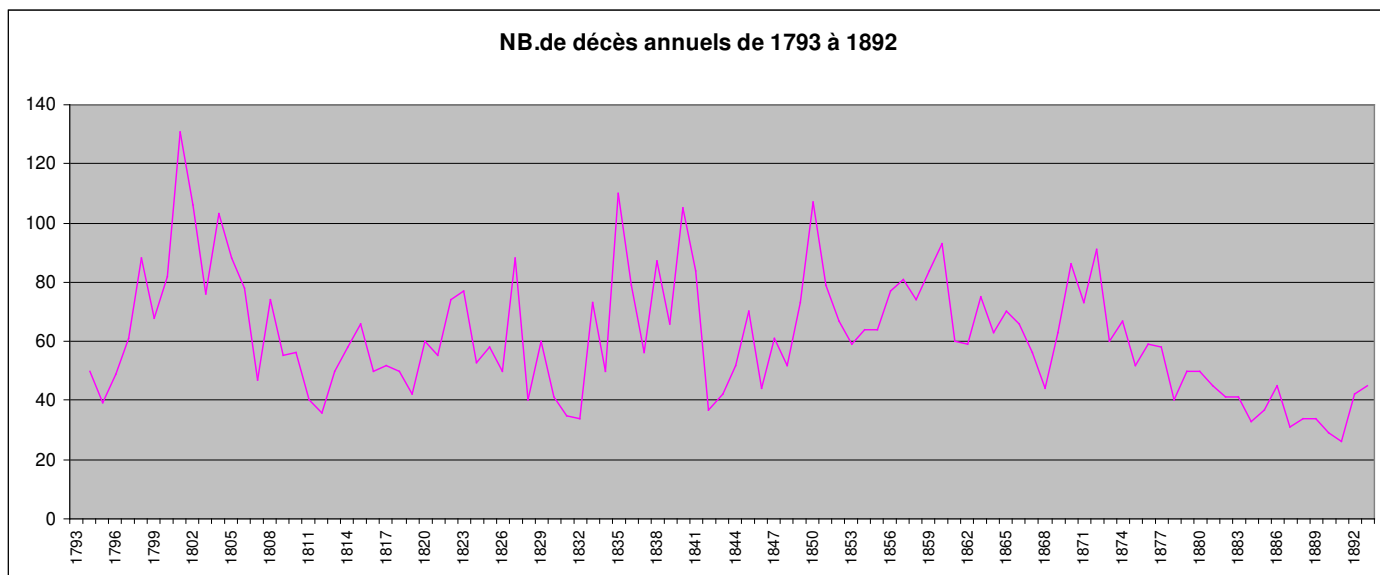
En Limousin la pauvreté, les mauvaises conditions de vie et les prix élevés des denrées alimentaires font le lit de maladies qui aboutissent à une mortalité importante. La variole, la dysenterie ou le paludisme sont des maladies répandues, la typhoïde est endémique. Ce mauvais état de santé est illustré par la taille des conscrits du canton de la classe 1891 : ils mesurent en moyenne 1,61 m.

### I - L'évolution des décès sur un siècle

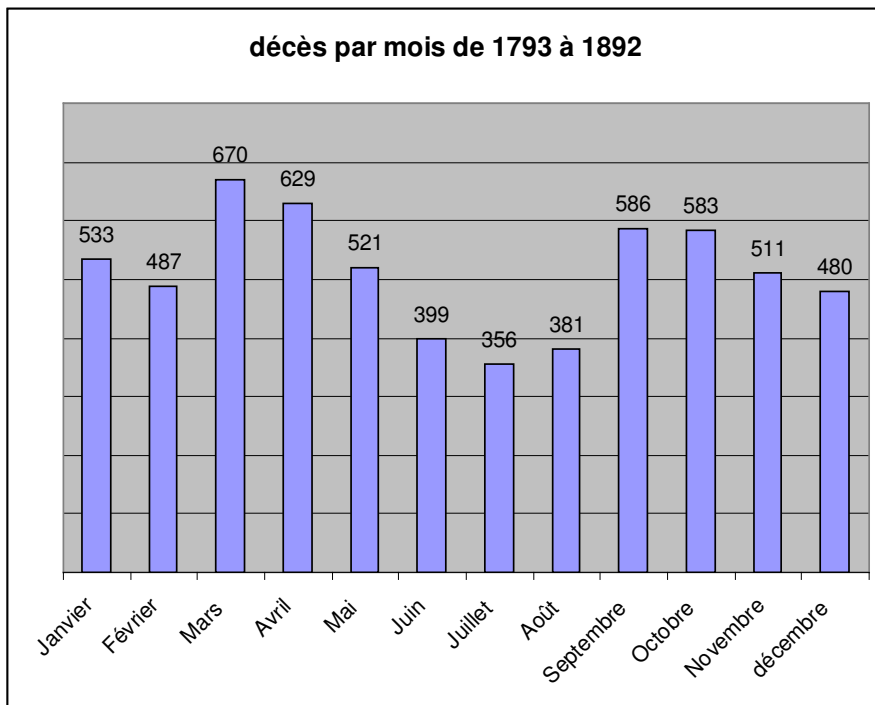
De 1793 à 1892 on compte en moyenne 62 morts par an. Au cours de ce siècle, peu à peu, le nombre de décès annuel diminue. Sept années se singularisent pour leur mortalité exceptionnelle : 1799 à 1801, 1803, 1834, 1839, 1849.

Après le début de l'Empire où le nombre de morts est très élevé, une nouvelle période de surmortalité frappe Linards de 1835 à 1840, puis de 1846 à 1859 (surtout en 1849 et 1859), enfin de 1869 à 1871.

A partir de la IIIe République les décès passent définitivement sous la barre de 60 décès par an.

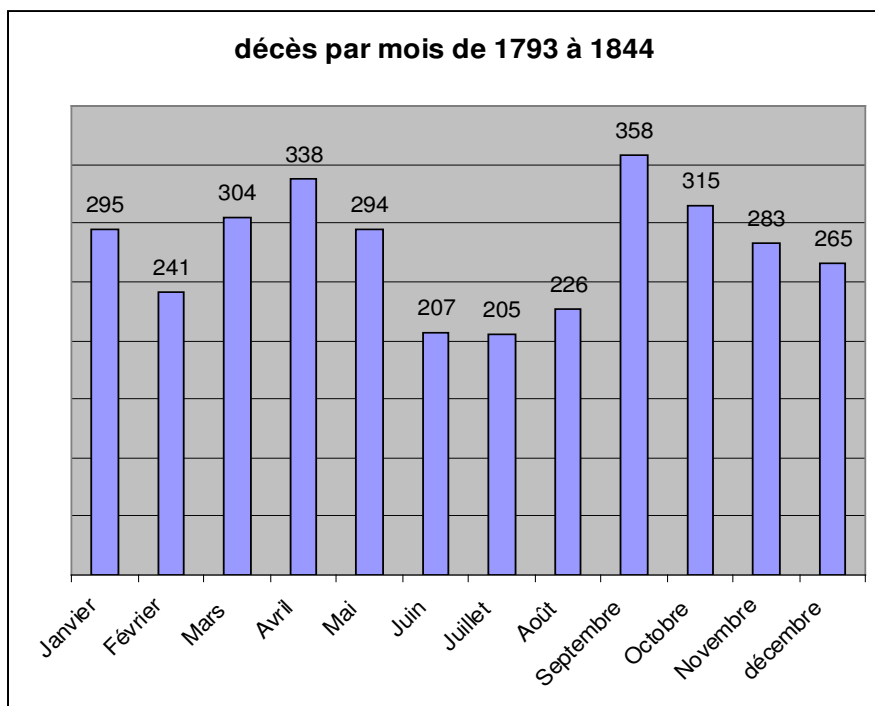


## II - Le nombre de décès par mois

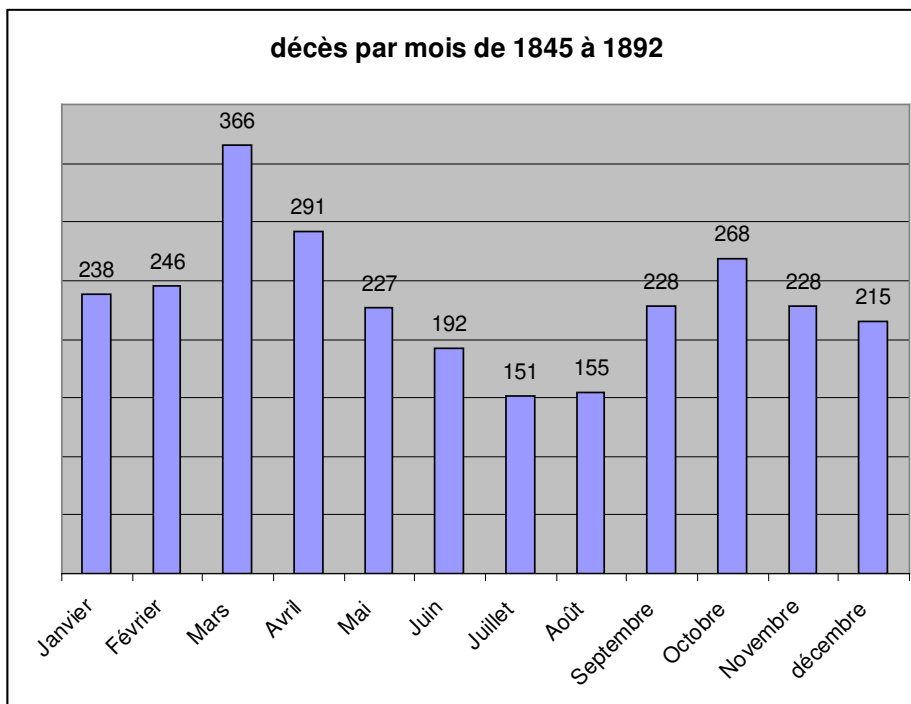


La survenue des décès est pratiquement la même que pour le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les décès les plus nombreux ont lieu au printemps et dans une moindre mesure en automne. Le creux a lieu pendant la période estivale.

L'évolution durant le siècle :



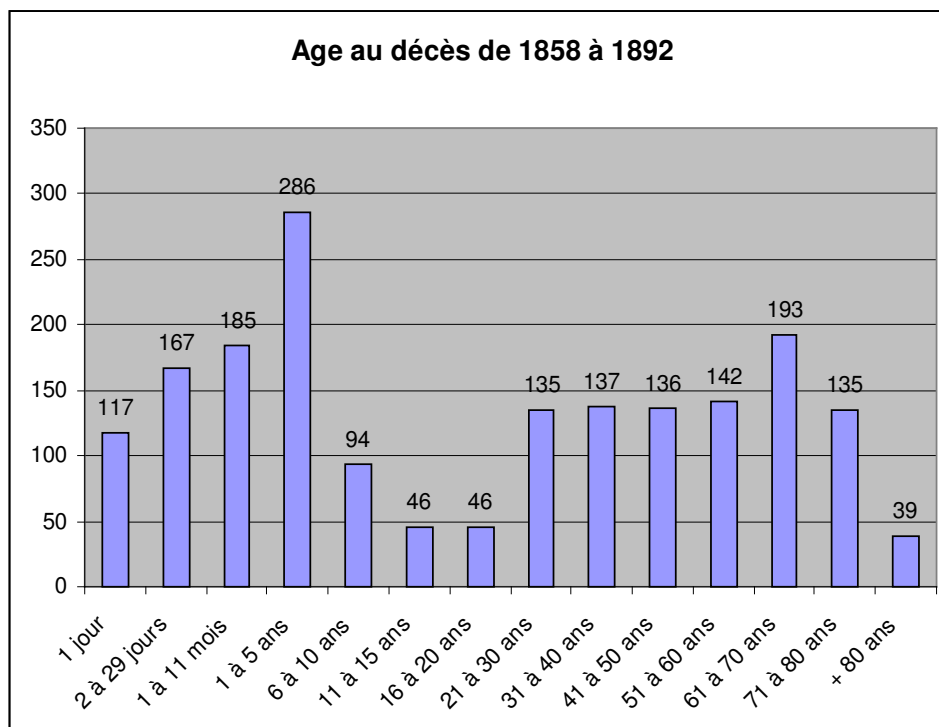
De la Révolution à 1844 les périodes de mortalité sont bien marquées et c'est le mois de septembre qui est le plus meurtrier.



De 1845 à 1892 : Une évolution est perceptible. La mortalité de l'automne s'atténue, par contre le printemps continue à faucher énormément de vies.

C'est en mars que meurent le plus d'habitants de la commune.

### III - L'âge au décès



Si on compare avec la période de 1739 à 1789, on est frappé par la similitude entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Ce sont toujours les enfants de 1 à 5 ans qui paient le plus lourd tribut et leur situation a même empiré.

Par contre on commence à noter une amélioration pour les plus de 60 ans, on meurt un peu plus vieux. Mais pour les personnes de plus de 80 ans on ne note aucun progrès par rapport à la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### Comparaison des décès du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle

	1739-1789		1858-1892		Ecart des pourcentages
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	
16 à 20 ans	92	6,46	46	4,77	- 1,69
21 à 30 ans	207	14,53	135	14,01	- 0,52
31 à 40 ans	256	17,97	137	14,22	- 3,75
41 à 50 ans	248	17,41	136	14,12	- 3,29
51 à 60 ans	259	18,18	142	14,74	- 3,44
61 à 70 ans	190	13,34	193	20,04	+ 6,7
71 à 80 ans	128	8,98	135	14,07	+ 5,09
+ de 80 ans	44	3,08	39	4,04	+ 0,96
total	1424		963		

Une amélioration a bien eu lieu. Assez faible pour les décès jusqu'à 30 ans mais plus marquée pour ceux qui se produisent après 31 ans et en particulier pour les âges s'étalant de 61 à 80 ans. Pour les plus vieux le bénéfice est réduit, moins de 1% des décès en plus pour les plus de 80 ans.

La mortalité juvénile de 1858 à 1892 est toujours aussi marquée qu'auparavant. Alors qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la mortalité avant un an était de 23,4%, elle est, dans cette deuxième moitié de siècle, de 25,4% soit une augmentation d'un peu moins de deux points d'écart.

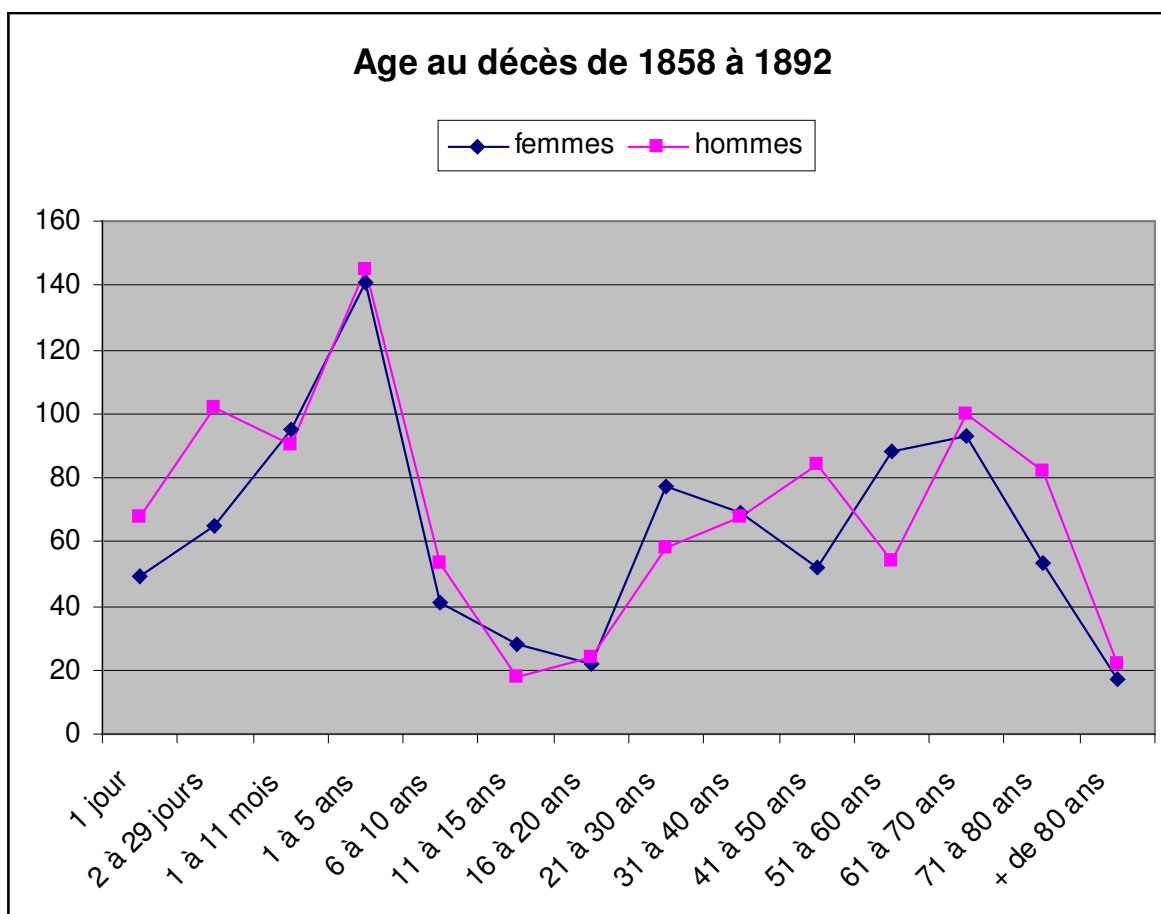
Si à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle les moins de 16 ans représentent 52,6% des décédés, de 1858 à 1892 ils sont encore 48,17%. On a gagné que 4 points et demi d'écart.

Mortalité juvénile de 1858 à 1892			
1 jour	117	13,07%	25,24%
2 à 29 jours	167	18,66%	
1 à 11 mois	185	20,67%	
1 à 5 ans	286	31,95%	
6 à 10 ans	94	10,50%	
11 à 15 ans	46	5,14%	
total	895	48,17%	

De 1883 à 1892 la mortalité infantile est encore de 24,43%, la diminution en un siècle n'a été que de 1%.

### III Comparaison entre la mortalité des hommes et celle des femmes

Durant la première année de vie, les hommes présentent une surmortalité. Au moment de la période de procréation on assiste par contre à une surmortalité des femmes. Mais alors que leur mortalité diminue dès la trentaine, celle des hommes continue à augmenter. Par rapport au XVIII<sup>e</sup> siècle on assiste à une amélioration car à cette époque il fallait attendre dix ans de plus pour que la courbe de mortalité des femmes redescende.



### **L'épidémie de dysenterie à Linards en 1865 : 17 morts en 6 jours.**

Vers la fin du mois d'octobre 1865, la gendarmerie écrit au préfet pour l'avertir d'une épidémie à Linards.

Limoges le 21 octobre 1865

J'ai l'honneur de vous informer que la dysenterie règne sous forme d'épidémie dans la commune de Linards canton de Châteauneuf. Elle fut apportée de Limoges par un jeune homme du village de Ribière et s'est étendue de village en village dans la plus grande partie de la commune.

Une quinzaine de personnes ont déjà succombé à cette affection, la plupart faute de soins. Tous ceux qui se soignent convenablement guérissent ; mais la malpropreté des gens de la campagne et de leurs habitations est un puissant auxiliaire à l'épidémie aussi compte-t-on jusqu'à quatre victimes dans la même maison.

Je vous tiendrai au courant de la marche de cette maladie qui pourrait bien être une variété du choléra.

Je suis avec une haute considération Monsieur le Préfet votre très humble et très obéissant serviteur.

Pour le capitaine commandant la gendarmerie de la Haute-Vienne en tournée, le capitaine trésorier  
ADHV 5 M 25

Trois jours plus tard le préfet envoie un courrier au maire de Linards Paul Noualhier pour demander un complément de renseignements et connaître les mesures que la municipalité a prise pour lutter contre ce fléau.

Le 30 octobre la gendarmerie confirme le caractère épidémique de la maladie.

Limoges 30 octobre 1865

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la dysenterie règne toujours dans le canton de Châteauneuf, mais avec beaucoup moins d'intensité. Cette maladie s'est étendue de la commune de Linards à celles de La Croisille et de Châteauneuf, mais dans ces 2 dernières communes il n'y a eu que 3 décès.

Les cas sont peu fréquents maintenant, mais on les signale comme très graves lorsque les soins ne sont pas donnés à temps.

Aujourd'hui cette maladie fait peu de victimes, car les gens connaissent la gravité, prennent des mesures d'hygiène et se soignent dès les premiers symptômes.

Je suis avec une considération très distinguée, Monsieur le Préfet, votre très humble serviteur.

Le Capitaine Commandant pour la Gendarmerie de la Haute-Vienne

De Cazejux

ADHV 5 M 25

Le même jour le préfet demande au médecin des épidémies de l'arrondissement de Limoges, le docteur Lemaistre, d'aller à sur place. Il lui signale que la maladie frappe également les communes de Saint-Paul et Saint-Bonnet. Le médecin doit prescrire les mesures à prendre.

Le deux novembre le médecin fait son rapport au préfet.

Monsieur le préfet

Pour me conformer à l'avis de votre lettre en date du 31 octobre 1865, je me suis rendu à St-Paul et à St Bonnet la Rivière à l'effet de constater la nature de la maladie qui s'est développée d'une manière épidémique et de vous indiquer les mesures convenables pour arrêter le mal.

A Linards en l'absence de Mr le maire, Mr l'adjoint et Mr le curé se sont mis à ma disposition pour me donner tous les renseignements nécessaires et pour me conduire près des malades.

Ainsi que vous l'écrivait Mr le maire :

Du 19 septembre au 25 octobre il est mort dix-sept personnes dans la commune, ce qui a vivement effrayé les habitants de la localité, peu habitués à voir des décès si rapprochés.

Leur effroi a été d'autant plus considérable que l'idée de contagion s'est très vite répandue parmi eux et même a été acceptée par les divers médecins, qui ont été appelés pour voir les malades. Cette idée on ne la leur a pas inculqué, elle est née spontanément. Et voila comment, à ce qu'ils racontent.

Un domestique en condition à Limoges est atteint dans cette ville de la dysenterie. Il se rend, malade encore, chez ses parents au village de La Rivière commune de Linards. Il est assez heureux pour guérir, mais dans la même maison que lui le cantonnier sa femme et trois enfants sont pris du même mal. Un enfant meurt, la mère a bientôt le même sort et l'enfant qu'elle nourrissait est confié à une de ses parentes dans un village voisin afin de l'allaiter. Le mal la gagne, on le lui retire. Une troisième nourrice en est chargée, mais l'enfant meurt chez elle après l'avoir infectée. J'ai vu le père avec son dernier enfant, il est [...] d'être rétabli.

Voila comment on ne passait plus par les localités envahies, pour éviter les maisons où se trouvaient des malades.

Voila pourquoi une jeune servante dysentérique étant venue demander un asile à sa mère à Linards même, Mr le maire a été obligé d'intervenir pour qu'elle entrât dans la maison que lui refusait la propriétaire.

La commune de Linards a réellement été fortement éprouvée, surtout les deux villages de Mazermaud et de La Rivière où je me suis transporté.

Mais la maladie me paraît être en décroissance (et les esprits se rassurent) ; c'est ainsi qu'on n'a pu me montrer que deux personnes nouvellement atteintes, parmi un grand nombre de convalescents qui sont il faut le dire bien loin encore d'être guéris.

A St Bonnet la Rivière j'ai trouvé Mr le curé (qui a bien voulu m'accompagner jusqu'au hameau de Saignac) et Mr le maire qui est en même temps médecin.

Ce dernier m'a dit que 13 malades étaient morts de dysenterie dans sa commune, que sur ces 13 il se trouvait quatre grandes personnes et 11 enfants, que pour lui la maladie avait atteint largement la période décroissante et que les deux localités de Saignac et de Sivergnac avaient été surtout fortement éprouvées.

A Saignac en effet sur dix feux, j'ai constaté qu'avec une population de 40 personnes, environ plus des deux tiers avaient été atteintes, deux seules étaient mortes, en tant que grandes personnes ; mais les convalescents sont loin d'être guéris, et il y a plusieurs cas nouveaux.

La maladie est bien la dysenterie. Il est d'avis de tous les médecins qui ont vu les malades : MMs Lavergnolle, Leblays, Guérin. Tel est mon avis.

Mais en même temps que la dysenterie les fièvres intermittentes et les flux bilieux tels que cholérines (surtout chez les enfants) embarras gastriques et intestinaux y ont été signalés.

Mr Lavergnolle dit qu'il avait vu un cas, mais un seul, avec crampes, refroidissements, déjections bilieuses et risiformes, **ezanose** même, mais avec guérison.

La constatation médicale de ces contrées est en un mot la même que celle de Limoges et de ses environs, sauf une prédominance plus grande de dysenterie à leur égard. C'est ce que je me propose d'établir dans un rapport que je vous adresserai plus tard lors de la fin de l'épidémie.

Quels sont les mesures à prendre pour le moment actuel.

Voici ce que je propose.

1° Inviter les maires à faire observer les premières lois de l'hygiène : faire enlever tous les immondices qui forment tout autour des maisons de vastes foyers d'infection, non seulement pour la dysenterie mais pour une foule d'autres maladies ; faire tenir plus propres l'intérieur de certaines maisons, où j'ai vu les déjections [...] répandues à profusion sur le plancher.

2° Envoyer à MMrs les curés la note ci-jointe où il leur sera indiqué les 1ers soins à donner aux malades, et l'ensemble des médicaments que je crois le plus convenables.

3° Envoyer MMrs les curés et les maires à s'entendre pour faire traiter aux frais de la commune ou du département les malades nécessiteux par les médecins les plus rapprochés.

4° Prier ces maires de vous tenir au courant de la maladie qui pourrait bien n'être pas encore à son terme.

A St Paul de l'avis du maire et du médecin, la santé publique est des meilleures, il n'y a donc aucune espèce d'épidémie.

Veuillez recevoir Mr le préfet l'assurance de mes sentiments respectueux et devoirs.

Lemaistre

Médecin des épidémies de l'arrondissement

Suivant les indications de Lemaistre, le préfet écrit le lendemain aux curés de Linards et Saint-Bonnet pour leur dire qu'il tient à leur disposition des remèdes. L'ordonnance du médecin des épidémies est jointe.

Instruction pour la dysenterie

1° Si la maladie se déclare avec beaucoup de fièvre appeler le médecin.

2° Si la maladie est sans fièvre, mettre le malade à la diète pendant cinq ou six jours, ne lui faire avaler qu'un peu d'eau gommée sucrée par petites gorgées, en même temps délayer dans un verre d'eau sucré de vingt à trente gouttes de laudanum pour les grandes personnes, deux à trois gouttes pour les petits enfants et faire avaler ce mélange par cuillère à bouche toutes les deux heures ou toutes les heures et cela pendant plusieurs jours à moins de sommeil trop profond. Aussitôt que les coliques et les douleurs à l'anus commenceront à se calmer, on peut prendre une alimentation légère de l'eau de riz du bouillon de poulet de la bouillie mais le tout [...] en petite quantité.

4° Ne donner du vin de quinquina que lorsque les malades seront à peu près guéris, pour redonner leurs forces et l'étendre dans les premiers jours. Ne pas dépasser deux cuillerées par jour pour les grandes personnes

Lemaistre

Les curés reçoivent par le même courrier la liste des produits à se procurer pour combattre l'épidémie et qui coûteront au département 50,80 francs. Et le 4 novembre le préfet



demande au maires de Linards et Saint-Bonnet-la-Rivière de prendre conjointement avec les curés des mesures de salubrité.

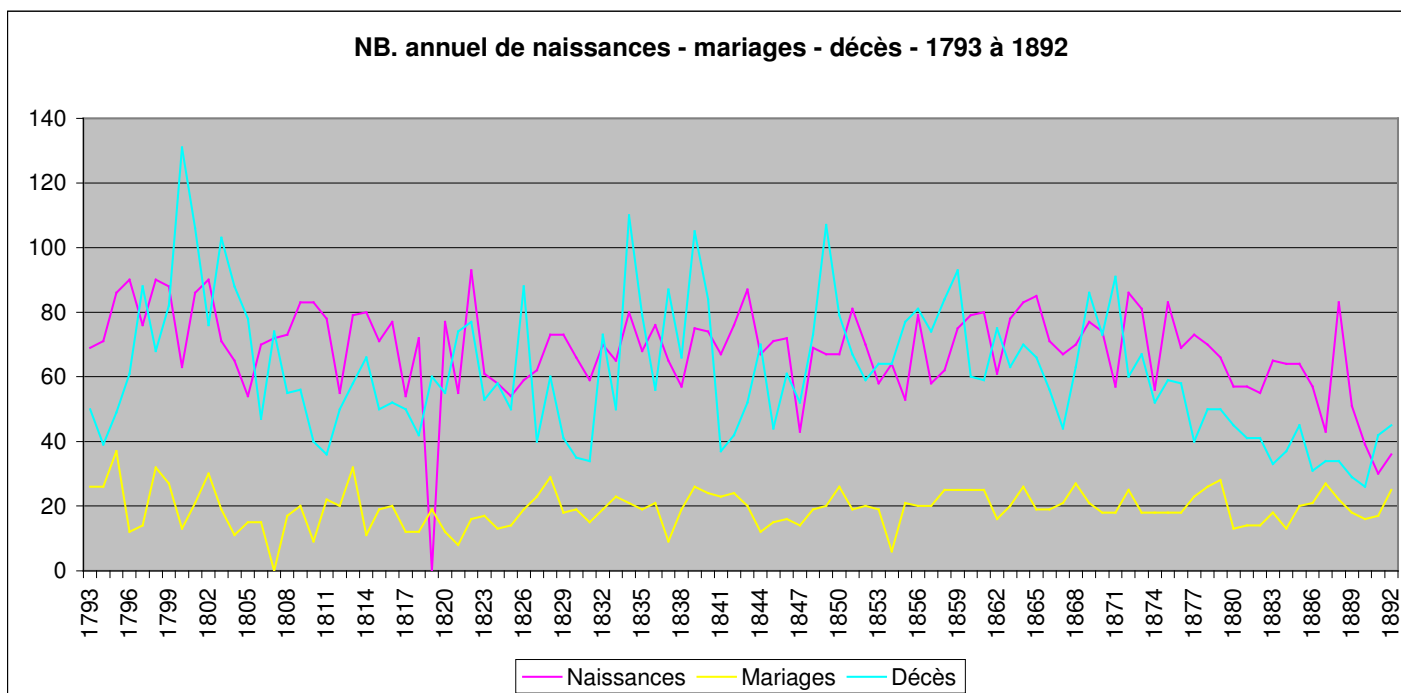
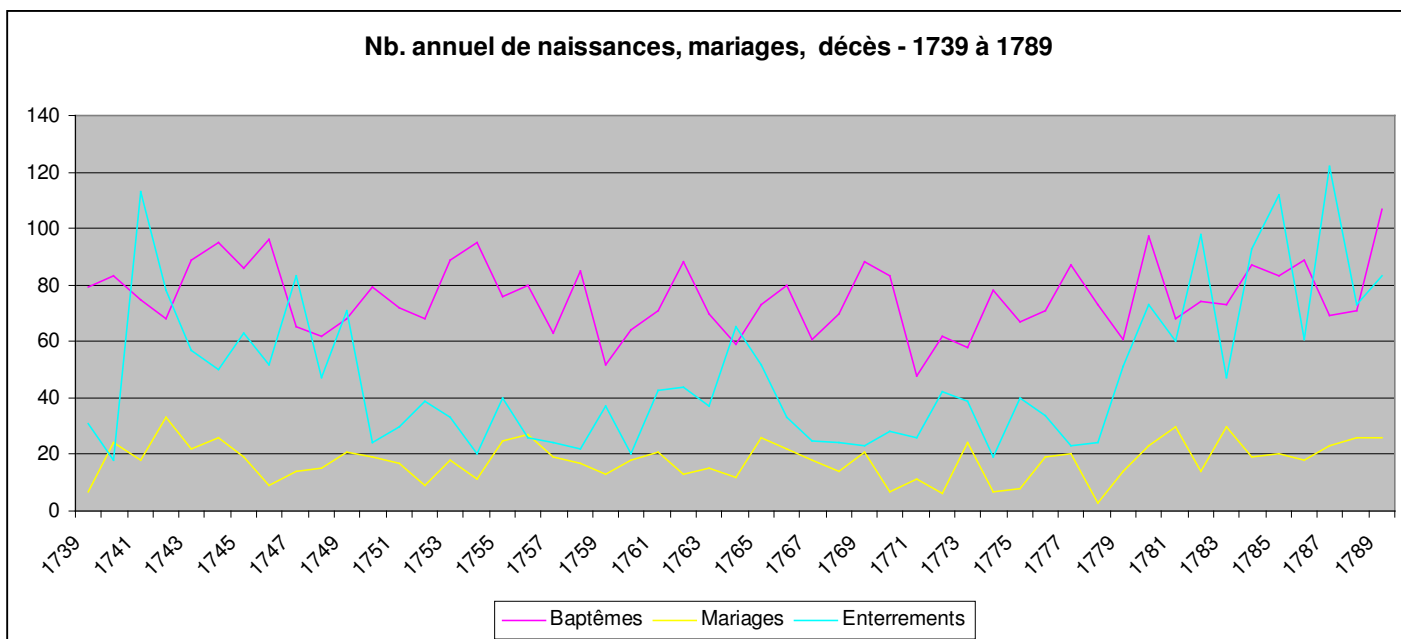
Envoi à Mr le curé de St Bonnet Larivière et à Mr le curé de Linards

- 1° 100 grammes de sulfate de quinine
- 2° 100 grammes de laudanum de [...]
- 3° 5 kilos de farine de graine de lin
- 4° 2 kilos de farine de graine de moutarde
- 5° 1 kilo d'espèces amères
- 6° un kilo de vin de quinquina
- 7° 3 kilos de gomme arabique
- 8° 100 grammes de sirop de quinquina à l'eau

Quelques mois après, en mars 1866, le préfet envoie aux deux maires une lettre pour savoir quelles sont les mesures qui ont été prises et les résultats. Puis il porte à la connaissance du ministère de l'Agriculture le rapport du docteur Lemaistre.

## REGIME DEMOGRAPHIQUE 1793 – 1892 : naissances, mariages, décès

La juxtaposition des courbes démographique (nombre annuels de naissances, mariages et décès, pour les périodes 1739 à 1789 d'une part, 1793 à 1892 d'autre part, est significative :



Jusqu'à 1780 environ Linards connaît une démographie d'Ancien Régime caractérisée par un grand nombre de naissances et de décès ; à partir de 1750 les premières excédant de 30 à 40 par an les seconds dégagent ainsi un solde positif et une augmentation régulière de la population durant ces trois décennies (de 1500 à 1800 habitants environ).

A l'intérieur de cette évolution générale, les décès subissent jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de fortes variations dues à des disettes traditionnellement accompagnées d'épidémie en 1741, entre 1780 et 1789, puis à des épidémies seulement jusqu'à 1870.

Dès 1780 cependant et jusqu'à 1870, naissances et décès, restant aussi nombreux qu'au siècle précédent, s'équilibrent pour donner un solde quasi nul et une stagnation de la population au niveau atteint après la phase de croissance du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le régime démographique reste durant cette période de type ancien : le nombre de naissances se maintient entre 60 et 80 par année tandis que le nombre de décès augmente : de 20 à 40 par an avant 1780 il se stabilise entre 60 et 80 par an de 1805 à 1870. La stabilisation de la population est due à l'aggravation de la mortalité, non à un contrôle des naissances.

En fin de 1871 à la fin de la période étudiée un changement rapide de régime intervient, naissances et décès diminuent drastiquement, de 70 à 40 par an pour les premiers, de 60 à 40 par an pour les seconds, dégagant de ce fait à nouveau pendant une vingtaine d'année un solde positif qui amène la population à son maximum historique de 2000 habitants vers 1890. Dès cette année le nombre de décès excède celui des naissances, initiant le cycle séculaire de chute démographique du XX<sup>e</sup> siècle.

Si la chute de la mortalité peut être attribuée à une amélioration générale du niveau de vie, et d'abord de l'alimentation, celle des naissances est sans doute à rapprocher après 1880 du rejet des rythmes saisonniers traditionnels des conceptions et au recours généralisé aux pratiques contraceptives et abortives illicites.

Le nombre annuel de mariages quant à lui reste stable au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, avec une légère progression de 18 à 20 environ, correspondant à l'augmentation de la population ; à partir de 1830 on remarque cependant une beaucoup plus grande régularité dans le nombre annuel des unions, attribuable à la disparition des crises de type ancien, disettes et ruine d'une partie de la population contrainte à repousser les mariages de plusieurs années. Les traditions en matière de saisons et de jours de célébration des unions restent en vigueur jusqu'à la fin de la période, à l'exception peut-être du choix du jeudi après 1860, jour de congé de l'enseignement primaire déjà généralisé avant même d'être obligatoire.

On conclura en observant que l'ancien régime démographique de fortes natalité et mortalité s'est maintenu dans la commune jusqu'au second tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, une forte augmentation de la population se produisant entre 1750 et 1780 par réduction temporaire de la mortalité ; de 1780 à 1805 une longue crise de type traditionnel avec un haut niveau de mortalité arrête cette progression, puis le régime ancien se rétablit jusqu'à 1870 avec égalité des morts et des naissances aux mêmes niveaux qu'avant 1750.

Enfin en deux décennies un régime de type moderne s'établit avec chute simultanée des décès et naissances, les premières sans doute par amélioration générale du niveau de vie, les secondes par divers moyens légaux ou non. Un léger décalage du recul des naissances sur les décès induit une seconde et phase d'augmentation de la population, mais le rattrapage survenant dès 1890 amorce un déclin achevé seulement au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

## Annexe

Nombre annuel d'actes par type

Année	Naissances	Mariages	Décès
1793	69	26	50
1794	71	26	39
1795	86	37	49
1796	90	12	61
1797	76	14	88
1798	90	32	68
1799	88	27	82
1800	63	13	131
1801	86	21	106
1802	90	30	76
1803	71	19	103
1804	65	11	88
1805	54	15	78
1806	70	15	47
1807	72	0	74
1808	73	17	55
1809	83	20	56
1810	83	9	40
1811	78	22	36
1812	55	20	50
1813	79	32	58
1814	80	11	66
1815	71	19	50
1816	77	20	52
1817	54	12	50
1818	72	12	42
1819	0	19	60
1820	77	12	55
1821	55	8	74
1822	93	16	77
1823	61	17	53
1824	58	13	58
1825	54	14	50
1826	59	19	88
1827	62	23	40

Année	Naissances	Mariages	Décès
1828	73	29	60
1829	73	18	41
1830	66	19	35
1831	59	15	34
1832	70	19	73
1833	65	23	50
1834	80	21	110
1835	68	19	79
1836	76	21	56
1837	65	9	87
1838	57	19	66
1839	75	26	105
1840	74	24	84
1841	67	23	37
1842	76	24	42
1843	87	20	52
1844	67	12	70
1845	71	15	44
1846	72	16	61
1847	43	14	52
1848	69	19	73
1849	67	20	107
1850	67	26	79
1851	81	19	67
1852	70	20	59
1853	58	19	64
1854	64	6	64
1855	53	21	77
1856	79	20	81
1857	58	20	74
1858	62	25	84
1859	75	25	93
1860	79	25	60
1861	80	25	59
1862	61	16	75

Année	Naissances	Mariages	Décès
1863	78	20	63
1864	83	26	70
1865	85	19	66
1866	71	19	56
1867	67	21	44
1868	70	27	63
1869	77	21	86
1870	74	18	73
1871	57	18	91
1872	86	25	60
1873	81	18	67
1874	56	18	52
1875	83	18	59
1876	69	18	58
1877	73	23	40
1878	70	26	50
1879	66	28	50
1880	57	13	45
1881	57	14	41
1882	55	14	41
1883	65	18	33
1884	64	13	37
1885	64	20	45
1886	57	21	31
1887	43	27	34
1888	83	22	34
1889	51	18	29
1890	39	16	26
1891	30	17	42
1892	36	25	45
Total	6819	1926	6135

## Quelques décès notables

- 1856** Frugier Jean fusilier au 5<sup>ième</sup> régiment de ligne. Décédé à l'armée d'Orient du choléra le 28 septembre 1855.
- 1858** Léonard Renaud, laboureur, né à Linards, domicilié à Chazelas, époux de Marguerite Demichel, 40 ans environ, décédé le 29 août 1856 dans l'île royale du Salut (Guyane française). Donc bagnard.  
Guillaume Sautour décédé le 1<sup>er</sup> février 1856 à Constantinople du scorbut. Armée d'Orient
- 1859** Jean Soumagnat, décédé à l'hôpital militaire d'Oran le 8 février 1859. Régiment des chasseurs d'Afrique.  
Jean Pierre Hyppolyte Villette (40 ans), propriétaire et adjoint. Son épouse Thérèse Villevalle.
- 1860** Léonard Mousset fusilier au 33<sup>ième</sup> régiment d'infanterie de ligne. Décédé le 4 août 1859 de la fièvre - typhoïde à Brescia, armée d'Italie. 23 ans.
- 1863** Une enfant de l'hospice - Deux jumelles mortes-nées - Deux jumelles mortes après quatre jours
- 1864** Blaize Martinot fusillier au 4<sup>ième</sup> régiment de ligne, 29 ans, décédé au camp et dans sa tente le 5 octobre 1863 en Algérie arrondissement de Philippeville.
- 1865** Léonard Flacard décédé le 5 septembre 1866 à La Seyne (arrondissement de Toulon), grenadier au 3<sup>ième</sup> de ligne, 26 ans  
Décès le 22 mars 1865 à Lyon de Léonard Sautour, fusillier au 45<sup>ième</sup> régiment d'infanterie, 21 ans.  
Deux sœurs jumelles mortes-nées
- 1868** Léonard Deveaud décédé le 11 septembre 1867 à l'hôpital militaire de Grenoble, soldat au 89<sup>ième</sup> régiment d'infanterie, 23 ans.
- 1870** En août un frère et une sœur (4 et 6 ans) décèdent le même jour à Oradour (Guilhem Léonard et Marguerite).
- 1871** En février les deux enfants Lascaud (Léonard 3 ans et Marie 1 mois) décèdent à 3 jours d'écart.  
En avril les deux enfants Quintane de Sautour le Grand (Marie 8 mois et Pierre 2 ans) décèdent à 5 jours d'écart.  
Antoine Ruaud décède à l'hôpital militaire de Versailles, soldat du 74<sup>ième</sup> régiment de marche.  
François Léonard Coudert décède en Allemagne, prisonnier de guerre, 26 ans, des suites de la petite vérole.
- 1872** En avril deux sœurs jumelles décèdent âgées de 4 jours (Coste Marie et Marie).
- 1886** Décès le 25 juillet de 2 frères de 5 et 8 ans
- 1891** Soldat du 10<sup>o</sup> régiment de chasseurs, décédé le 5 mars 1891 à Moulins (Allier)  
Décès de Pierre Paul Noualhier âgé de 6 ans le 22 avril 1891
- 1892** Léonard Fraisseix décédé à l'hôpital maritime de Brest, canonnier dans l'artillerie de marine.